

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 82 (1937)
Heft: 3

Artikel: Les infanteries comparées
Autor: Nicolas, D.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-341786>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les infanteries comparées

Au moment où notre infanterie se réorganise, il peut être intéressant de faire le point et de la comparer avec celle des pays voisins ¹. L'étude des armées qui nous entourent doit du reste faire partie de la formation intellectuelle de nos officiers, qui, s'ils veulent éviter un jour des surprises meurtrières, doivent apprendre à connaître à fond leurs adversaires éventuels et leurs procédés de combat.

Quelle différence existe-t-il dans l'armement, dans l'organisation, dans l'emploi des infanteries étrangères et suisse ? En quoi la nôtre est-elle inférieure ou supérieure ? La réponse ne peut être évidemment que toute théorique, puisque l'instruction et le moral de la troupe, qui jouent souvent un rôle prépondérant au combat, ne sont pas pris en considération : la meilleure arme ne sert à rien lorsqu'elle se trouve dans des mains qui ne *savent* pas ou ne *veulent* pas l'employer. Il va de soi que, à valeur égale des hommes, le matériel, par sa quantité et sa qualité, exerce une action décisive et qu'une supériorité technique peut compenser l'infériorité du nombre et de la valeur des combattants.

Ce dernier argument vaut spécialement pour l'armée suisse. Comme notre infanterie subira le choc d'une masse beaucoup plus grande, il ne *suffit pas qu'elle soit à égalité d'armement* avec celles qui nous entourent ; *elle doit leur être supérieure*, comme ce fut jadis le cas grâce au fusil à répétition. Sous peine de risquer un effondrement causé par l'idée préconçue de son infériorité, qu'elle n'a eue que trop longtemps, il faut rendre à notre infanterie, partant à

¹ A côté des infanteries française, allemande, autrichienne et italienne, nous citerons les infanteries suédoise et russe à cause de l'originalité de leur organisation.

la masse du peuple suisse, le sentiment de sa force. Il ne s'agira ensuite plus que de lui redonner, par une instruction solide et approfondie, confiance en sa valeur.

La comparaison des sections (voir tableau ci-après) démontre que, malgré tout ce qui peut les séparer (différence dans la mentalité nationale et politique, dans l'armement en général et dans leur armement propre, dans les théâtres d'opérations, etc.), les sections se sont sensiblement uniformisées ces dernières années, dans leur organisation de principe tout au moins.

Le groupe pur de fusiliers a disparu. Tous les moyens se sont décentralisés au profit des groupes, à une exception : la concentration des engins à tir courbe (lance-grenades) entre les mains du lieutenant russe.

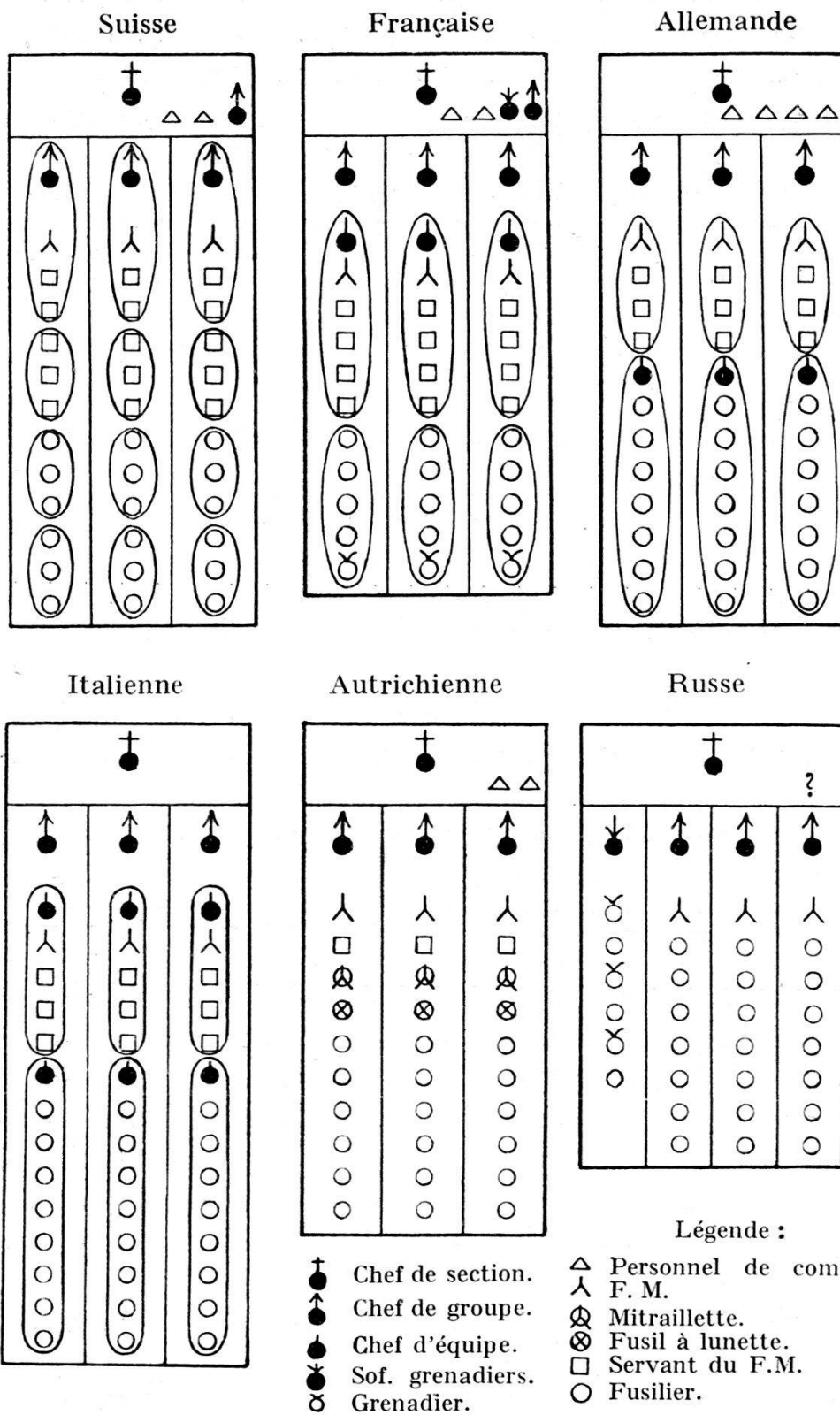
Dans toutes les infanteries, l'arme automatique constitue le centre vital du groupe. Il se produit même ici une nouvelle évolution. Le F.M. avait été considéré jusqu'à maintenant comme une mitrailleuse légère, c'est-à-dire comme une *arme collective* ; il tend à devenir une *arme individuelle*. Déjà le groupe autrichien possède une mitrailleuse ¹ à côté de son F.M. ; le groupe italien comptera aussi à plus ou moins brève échéance 2 F.M. ; c'est ce qui ressort de la démonstration faite aux dernières manœuvres italiennes. La puissance du feu par rapport au nombre des hommes continue par conséquent à grandir :

La sct. autrichienne	possède 2 armes automatiques pour	11 hommes, soit : 1 par 6 hommes
La sct. russe	possède 1 arme automat. par	11 hommes
La sct. française	» 1 » » »	12 »
La sct. suisse	» } 1 » » »	13 »
La sct. allemande	» }	13 »
La sct. italienne actuelle	1 » » »	15 »
La sct. italienne future	1 » » »	8 »

Ces sections possèdent toutes des armes à tir courbe,

¹ Genre de F.M. réduit tirant des balles de pistolet ; arme pour le combat rapproché.

Les sections



sauf en Allemagne, en Autriche et en Suisse. Vu leur manque de précision, de portée et de puissance, les lance-grenades actuels restent attribués au groupe. Le chef de section français peut les réunir à sa disposition immédiate, comme dans la section russe, sous les ordres de son sous-officier grenadier. La concentration des engins à tir courbe entre les mains du chef de section, solution proposée par nombre d'autorités militaires, ne se justifiera cependant que lorsqu'on aura augmenté leur portée et leur puissance, c'est-à-dire réalisé une véritable arme de section. Les Italiens possèdent le plus de lance-grenades ; bien qu'ils aient abandonné l'idée d'en doter tous les fantassins, ils ont environ une quarantaine de trombocini par compagnie, soit une dizaine par section.

Tous les chefs disposent d'un personnel de commandement plus ou moins nombreux, à l'exception du lieutenant italien. Il est vrai que celui-ci peut très facilement le prélever sur le gros effectif des fusiliers, sans risquer d'affaiblir la force combattante du groupe.

Les infanteries française, allemande et italienne ont maintenu, comme la nôtre, la distinction entre les fusiliers et les F.M., en créant des équipes spécialisées à l'intérieur du groupe. Les Allemands et les Italiens ont mis en évidence l'équipe des fusiliers par l'ampleur qu'ils lui ont donnée et par le chef qu'ils lui ont attribué. Ils ont conservé en somme le groupe de fusiliers ancien type, qui a été simplement affublé d'un nouveau nom au moment où, juxtaposé à un F.M., il a passé des mains du chef de section dans celles du sergent. Les Italiens ont encore accentué la séparation de ces 2 éléments en plaçant un chef à la tête de chacune des équipes. Les Français, au contraire, ont mis tout l'accent sur le facteur « feu ». Leur escouade de fusiliers, non encadrée et squelettique, fait figure de parente pauvre à côté des équipes allemande ou italienne.

La division du groupe avait été créée dans l'idée primitive d'une action simultanée des équipes par le feu et par le mouvement. Cette conception avait trop spéculé sur la

valeur des sous-officiers. Les Français et les Italiens l'ont abandonnée; ils ont prescrit que le F.M. n'était plus là pour soutenir l'avance des fusiliers, mais simplement pour augmenter le volume des feux du groupe. Les Allemands prévoient encore, en certaines circonstances, la double manœuvre. Il est vrai que leur organisation est très récente et qu'elle est en grande partie imposée par la lourdeur de leur fusil-mitrailleur. L'expérience leur fera peut-être aussi changer d'idée? Puisque l'infanterie suisse pose dès le début la doctrine de l'unité d'action de groupe, pourquoi subdivise-t-elle le groupe en équipes de spécialistes? L'organisation de celui-ci frappe du reste par son extrême morcellement.

Les Autrichiens, eux, comme les Russes, ont rompu avec la tradition. Le fusilier est vraiment mort. Leur groupe forme un bloc. C'est une arme automatique — voire des armes — qui marche à l'ennemi ou qui brise sa progression. Le personnel qui l'entoure n'est qu'un personnel de renforcement et d'approvisionnement. Libéré de toute idée de manœuvre, le groupe s'allège; on économise des hommes, (le groupe russe ne compte plus que 8 hommes), c'est-à-dire on se donne la possibilité de créer un plus grand nombre de compagnies. En définitive, on obtient une plus grande densité des feux de l'infanterie grâce à la multiplication des armes automatiques. Dans l'état actuel de notre armement — très grande légèreté et maniabilité de notre F.M. — cette solution simple ne conviendrait-elle pas le mieux aux conditions de notre service de milices et de notre instruction à court terme?

Toutes les infanteries décrites ici possèdent des sections à 3 groupes. La section russe comprend, certes, 4 groupes, mais le quatrième est un groupe d'engins à tir courbe. En Suède, par contre, on a conservé l'organisation à 4 groupes. La généralisation de l'organisation ternaire correspond bien à la nécessité de simplifier le commandement à cet échelon.

Cette étude donnerait une image incomplète sans la comparaison des armements et des organisations de la

compagnie et du bataillon, qui exercent une influence directe et considérable sur l'action de la section.

Organisation de la compagnie.

La compagnie suisse soutient la comparaison. On peut relever néanmoins, pour le combat rapproché, la supériorité de la compagnie autrichienne, grâce à ses armes automa-

		Mitrail- lette	F. M.	Mitr.	Lance- grenades	Lance- mines
Suisse . . .	{ 3 Sct. 1 Sct. de feu }		12			
France . . .	3 Sct.		9		9	
Allemagne . .	3 Sct.		9			
Italie . . .	4 Sct.		12		40 env.	
Autriche . . .	3 Sct. à 4 Sct.	9 (12)	9 (12)			
	{ 3 Sct. 1 Sct. lourde à 2 Mitr. et 1 L.M. }		12	2		1
Suède . . .						
Russie . . .	{ 3 Sct. 1 Sct. Mitr. }		9	2	9	

tiques et celle de la compagnie italienne grâce à ses nombreux trombocini. L'idéal serait évidemment de posséder l'une et l'autre. Il faut signaler encore l'organisation toute particulière de la compagnie suédoise ; elle lui permet de faire face à toutes les exigences de la manœuvre : tir lointain par ses 2 mitr. ; tir courbe jusqu'aux moyennes distances au moyen de son lance-mines, tir rapproché par ses fusils-mitrailleurs.

Organisation du bataillon.

La richesse de l'infanterie autrichienne en armes automatiques légères est infirmée par sa pauvreté en mitrailleuses. L'infanterie italienne accuse aussi un déficit en armes automatiques lourdes, tandis que l'abondance de ses engins à tir courbe devient plus évidente. Ses mortiers d'assaut sont identiques à notre lance-mines ; ils n'en diffèrent que

par leur calibre de 45 mm. (au lieu de 81 mm.). Vaut-il mieux avoir 9 mortiers de 45 mm. plutôt que 4 lance-mines de 81 mm. ? La question est difficile à trancher, à moins de répondre que ces 2 types se complètent et qu'ils sont tous deux nécessaires, le mortier d'assaut semblant être l'engin de compagnie ou de section dont on attendait

		Mitrail- lette	F. M.	Mitr.	Lance- grena- des	Lance- mines léger	Lance- mines lourd	Canon anti- char
Suisse	{ 3 cp. fus. 1 cp. mitr. 1 cp. armes lourdes }		36	16			4	2
France	{ 3 cp. fus. 1 cp. mitr. }		27	16	27			
Allemagne	{ 3 cp. fus. 1 cp. mitr. }		27	16				
Italie	{ 3 cp. fus. 1 cp. mitr. 1 sect. mort. d'assaut }		36	12	120	9		
Autriche	{ 3 cp. fus. 1 cp. mitr. 1 cp. comm. }	27 (36)	27 (36)	6			2	2
Suède	{ 3 cp. fus. 1 cp. appui (8 F.M.) 1 sect. lourde à 2 mitr. et 2 lance-m. }		44	8			5	

impatiemment la réalisation. L'armée italienne prévoit du reste l'introduction des lance-mines lourds à côté de ses mortiers actuels.

Le bataillon suédois perd la supériorité que sa compagnie possédait sur la nôtre. Cette régression provient de la faiblesse des moyens directement subordonnés au commandant de bataillon. Il n'est doté, en définitive, que du même nombre d'armes que le bataillon suisse. Le dosage de ses armes aux divers échelons seul varie.

La comparaison des bataillons prouve que notre réorganisation militaire a replacé notre infanterie, après une infé-

riorité de plus de 20 ans, à égalité d'armement avec les infanteries des pays qui nous entourent, compte tenu des quelques singularités que nous avons précisées. L'armée suisse a même innové par l'attribution de canons anti-chars au bataillon.

Loin de nous inciter au repos, cette constatation doit nous encourager à poursuivre notre effort afin de redonner à notre infanterie la supériorité technique qu'elle possédait jadis.

Les prochaines améliorations doivent être :

1. L'augmentation des *armes anti-chars*, sous leur forme actuelle, ainsi que par la création de fusils ou de mitrailleuses anti-chars.

2. La multiplication des *engins à tir courbe* à tous les échelons, dont une des solutions pourrait être représentée par la gamme suivante :

Lance-grenades pour le groupe ;

Lance-mines léger (mortier d'assaut) pour la section ou la compagnie ;

Lance-mines actuel pour la compagnie et le bataillon.

Capitaine NICOLAS.
